



COATRÉVEN • La doyenne a fêté ses 90 ans

Samedi, Marie Damany née Coadou est la doyenne de Coatréven ; elle vient de fêter ses 90 ans avec ses deux enfants, Anne et Yves. Elle a quatre petits-enfants et un arrière-petit-fils de 7 ans. Le maire et l'élue Véronique Le Gac lui ont remis, samedi, des fleurs au nom de la municipalité. Cette ancienne membre du club des aînés pratique toujours la marche avec ses amis. Marie Damany était une ancienne couturière avant de s'installer à Coatréven comme agricultrice avec son mari Arsène. Celui-ci, âgé de 95 ans, n'est plus le doyen de la commune ; il est aujourd'hui devancé par Étienne Blanci, âgé de 99 ans.



Marie et Arsène entourés de leurs enfants et des représentants de la municipalité, *Mirella Le Du*

La doyenne de la commune, Marie Damany, née Coadou, vient d'avoir 90 ans. Elle est née à Kermaria-Sulard le 28 décembre 1931.

La commission sociale n'avait pu lui rendre visite à cette occasion, c'est samedi dernier que le maire, Yves Le Rolland, et la conseillère municipale, Véronique Le Gac, membres de la commission sociale, sont venus les saluer, Marie et son époux, Arsène. A cette occasion, ils étaient entourés de leurs deux enfants, Yves et Anne-Françoise, et leurs conjoints, qui leur ont donné 4 petits-enfants et un arrière-petit-enfant prénommé Arsène.

66 ans de mariage

Le couple à 66 ans de mariage au compteur et autant d'années sur le sol coatrévénais, autant

dire qu'ils sont une référence à Coatréven. Avant de s'installer comme agricultrice avec son époux à Coatréven, juste après leur mariage en 1955, Marie était couturière.

En retraite depuis 32 ans, Marie a intégré le club des anciens où elle est très active. Elle pratiquait également la marche avec ses copines ainsi que le jardinage.

A noter que son époux, Arsène, 95 ans, s'il n'est pas le doyen de la commune, c'est Étienne Blanci, 99 ans, qui a cet honneur, « on considère qu'il est le doyen des » purement coatrévénais », souligne le maire.

Les représentants de la municipalité ne sont pas venus les mains vides, des cadeaux ont en effet été offerts au couple.

Le conseil municipal en bref

Le conseil municipal a accueilli, mardi soir, Anthony Damany de Langoat, venu présenter le dossier d'agrandissement de son élevage de porcs afin que les conseillers puissent donner un avis dans le cadre d'une enquête publique.

De nouvelles structures vont être construites, salle de maternité, d'engraissement, fabrication d'aliments, station de traitement des déchets sur place afin de passer de 4 909 porcs à l'engraissement à 9 153 places et de 556 reproducteurs à 830. « Nous allons anticiper les obligations prévues pour 2027, concernant la liberté des animaux, avec la mise en place de plus de surfaces en maternité, plus de lumière naturelle et de surface de vie par animal. Nous allons récupérer l'eau de pluie pour laver les bâtiments et installer plusieurs dispositifs, comme le lavage d'air, la lisiothermie qui repose

sur une pompe à chaleur, pour capter les calories du lisier au moyen d'un circuit posé sous la dalle, pour le chauffage de l'élevage. »

Au cours du débat et des questions qui ont suivi cette présentation, Nassera Keats, conseillère, a plaidé pour l'environnement et invoqué des enquêtes peu favorables. « Il faut changer le mode de faire », a-t-elle conclu. Les avis sur l'enquête publique sont partagés : deux votes pour, quatre contre et trois abstentions.

Taux d'imposition

Pour 2022, ils sont inchangés : foncier bâti, 16,86 % ; foncier non bâti, 54,95 %.

Protection sociale

La commune adhèrera au contrat de prévoyance et de protection sociale complémentaire des agents proposé par le Centre de gestion.

CONSEIL MUNICIPAL. Pas d'augmentation de la part communale des taux d'imposition

Jeudi dernier, le conseil municipal, réuni autour du maire, Yves Le Rolland, avait à se prononcer sur le projet d'extension de l'élevage de porcs au sein de la GAEC Damany, à Langoat. Il s'agit de restructurer l'élevage suite au regroupement de deux sites pour un nouvel effectif de 830 emplacements truies et 9 153 emplacements porcs et animaux équivalents, et en conséquence la mise à jour du plan d'épandage au lieu-dit Pors Ru à Langoat. Une enquête publique est ouverte jusqu'au 25 février.

Anthony Damany était présent à la séance afin de présen-

ter ce projet de grande envergure. Une des questions que se sont posés quelques élus est de savoir l'impact que ce projet aura sur l'environnement. Apparemment peu convaincus, les élus se sont prononcés défavorablement pour ce projet par 4 voix contre, 2 pour et 3 abstentions. À noter qu'une fois les travaux réalisés, deux emplois seront créés.

Taux d'imposition

En amont de la préparation du budget communal, le maire a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition, plus

précisément la part communale, qui demeurent à 16,86% pour le foncier bâti et 54,95% pour le foncier non bâti. « Nous n'avons pas augmenté nos taux depuis plus de 10 ans. La taxe d'habitation ayant été supprimée, la LTC a créé une taxe sur le foncier bâti qui devrait coûter à chaque foyer fiscal une quarantaine d'euros », a souligné le maire. Ce point a été voté à l'unanimité.

En bref, le maire a proposé d'adhérer au projet de protection sociale complémentaire pour les agents, un projet mené

par le centre de gestion 22 qui négociera les contrats. Il s'agit de créer un groupement afin d'obtenir un contrat le plus intéressant possible, lequel compensera les pertes de salaire en cas de congés maladie, par exemple.

La participation sera facultative jusqu'en 2023/2024 mais deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2025. Une présentation du projet sera faite devant les agents communaux. Unanimité de la part du conseil municipal. Les travaux d'aménagement de la place des Bosquets vont bon train.

Coatréven of 7/02/22

Marie Le Damany est la doyenne de la commune



La doyenne de la commune, Marie Le Damany, entourée de sa famille, du maire, Yves Le Rolland et de Véronique Le Gac, conseillère municipale. | PHOTO | OUEST-FRANCE

Doyenne de la commune, Marie Le Damany, née Coadou, à Kermaria-Sulard, a vu le jour le 28 décembre 1931. Couturière de métier, elle s'est installée comme agricultrice avec son époux, Arsène, à Coatréven. Deux enfants sont nés, Yves et Anne et à présent, quatre petits-enfants et un arrière-petit-enfant sont venus agrandir le cercle familial.

À noter qu'Arsène, 95 ans, est le doyen des Coatrévenais de souche, mais pas de la commune car un habitant, Etienne Blanci, qui vit dans la commune depuis quelques années,

affiche allègrement 99 printemps.

Samedi matin, le maire, Yves Le Rolland, accompagné de Véronique Le Gac conseillère municipale chargée de l'action sociale, ont rendu visite à la doyenne afin de lui souhaiter son anniversaire, « avec un peu de retard en raison de la situation sanitaire, mais avec beaucoup de plaisir », indique le maire.

Aux beaux jours, Marie aime s'occuper de son jardin, marcher avec les copines et s'est longtemps investie dans les activités du club des anciens.

